

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi le 18 juillet 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 16 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Lucienne Fortin

Absences      Madame Johanne Bonenfant  
                    Madame Ginette Lamoureux

Un avis a été signifié à tous les membres du conseil

Madame Monique Paiement secrétaire administrative est aussi présente

### ***ASSISTANCE***

Madame Reine Simard  
Messieurs Jean-Claude Lyrette et Rhéaume Lyrette



## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de l'assemblée**
  - 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Sujets**
  - 3.1 Acceptation de la soumission pour le creusage de fossé
  - 3.2 Autorisation pour engagement de camions
  - 3.3 Engagement préposé à l'entretien ménager du Centre Jean-Guy Prévost
- 4. Parole au public**
- 5. Levée de l'assemblée**

**2011-E-1407-01****Ouverture de la présente assemblée**

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu à 16 heures que la présente assemblée soit ouverte.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2011-E-1407-02****Adoption de l'ordre du jour**

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère Suzanne Gorley propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2011-E-1407-03****Acceptation de la soumission 2011-0606 pour le creusage de fossés**

La municipalité de Grand-Remous a reçu trois soumissions

ENTREPRENEUR	PRIX TAUX HORAIRE	TPS / TVQ	PRIX (TAXES INCLUSES)
EXCAVATION D. RICHARD ET FILS PELLE P.C. 150 GODET 1 VERGE	95.00 \$	TPS 4.75 \$ TVQ 8.48 \$	108.23 \$
EXCAVATION GAGNON & FILS PELLE 225-LCV GODET 2 VERGES	115.00 \$	TPS 5.75 \$ TVQ 10.26	131.01 \$
EXCAVATION MARTIN GAGNON PELLE C X 210 GODET 1 VERGE 1/2	120.00 \$	TPS 6.00 \$ TVQ 10.71 \$	136.71 \$

Suite aux soumissions reçues, la conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la soumission sera accordée à Excavation D. Richard et Fils

Que la municipalité accepte de payer les montants reliés à cette soumission selon le programme tecq.

Et que les fonds disponible à cette fin soient imputés aux postes budgétaires

02-320-00-655 chemin Quatre-Pattes

02-320-01-667 Chemin Bourque

02-320-02-667 Chemin Dénommé

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2011-E-1407-04**

**Autorisation pour engagement de camions**

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin, propose et il est résolu que le contremaître en voirie municipale monsieur Pierre D. Lefebvre soit autorisé à faire l'engagement de camions pour les travaux reliés au creusage des fossés des chemins Bourque, Dénommé et Quatre Pattes.

Il est également résolu que monsieur Lefebvre favorise l'engagement de camionneurs locaux selon leur disponibilité.

Et que les fonds disponible à cette fin soient imputés aux postes budgétaires

02-320-00-655 Chemin Quatre-Pattes

02-320-01-667 Chemin Bourque

02-320-02-667 Chemin Dénommé

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2011-E-1407-05**

**Engagement d'un préposé à l'entretien du Centre Jean-Guy Prévost**

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère Suzanne Gorley, propose que la municipalité de Grand-Remous procède à l'engagement de Madame Stéphanie Gagnon au poste de préposé à l'entretien du Centre Jean-Guy-Prévost.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Non l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.**

**Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**Parole au public**

Aucune question n'est posée aux membres du Conseil.

**2011-E-1407-06**

**Fermeture de la présente assemblée**

L conseillère madame Lucienne Fortin, appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley, propose et il est résolu à 16 h 10 que la présente assemblée soit fermée.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

Yvon Quevillon  
Maire

Monique Paiement  
Secrétaire Administrative